

Traduction de l'extrait du For général, début XV^e siècle

Ce sont ici les Fors de Béarn : En lesquels est fait mention qu'anciennement en Béarn il n'y avait pas de seigneur. En ce temps là, les Béarnais, ouïrent vanter un chevalier de Bigorre, et ils allèrent le quérir, et le firent seigneur pendant un an. Mais après, comme il ne voulut pas les tenir en fors et en coutumes, la Cour de Béarn s'assembla alors à Pau, et le requit de les tenir en fors et en coutumes, et lui ne le voulut faire et alors il l'occirent en la Cour.

Item – Après, on leur vant un prud'homme chevalier en Auvergne ; et ils allèrent le quérir et le firent Seigneur deux ans ; et après, il se montra trop orgueilleux et ne voulut les tenir en fors ni en coutumes ; et la Cour alors le fit occir au bout du pont du Saranh par un écuyer, lequel le fêrit d'un tel coup de l'épieu qu'il lui sortit par le dos ; et ce seigneur avait nom Sentonge.

*Item – Après cela, ils ouïrent faire l'éloge d'un chevalier en Catalogne, lequel avait eu de sa femme deux enfans d'une seule couche. Les gens de Béarn eurent conseil entr'eux, et ils dépêchèrent deux prud'hommes de la terre, qui demandassent l'un de ses enfans pour seigneur ; et quand ils furent là ils allèrent les voir et les trouvèrent endormis, l'un les mains fermées, l'autre les mains ouvertes ; et ils s'en revinrent avec celui qui avait les mains ouvertes. (---)
:*

CONSIGNES

1- Relever les lieux cités dans le document : à l'aide de la carte et de vos connaissances localiser-les.

Lequel a une fonction juridique?

2- Relever et identifier les acteurs de l'histoire : distinguer et hiérarchiser ceux qui appartiennent à la noblesse.

3- Quelle est la situation politique du Béarn évoquée à la ligne 1 ?

4- Quelle décision est prise pour y remédier et par qui est-elle prise ?

5- Pour quelle raison cette initiative est-elle un échec?

6- Comment la Cour de Béarn réagit-elle face à cet échec ? Dans quels lieux les sentences sont-elles exécutées?